



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 23
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n°2016-147

**CONVENTION TERRITORIALE
GLOBALE**

**MISE EN PLACE DE DEUX CAMPS
D'ADOLESCENTS
PAR L'ASSOCIATION
POUR LA JEUNESSE EN PLEIN AIR**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION
COMPLEMENTAIRE**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 22 septembre 2016 et
affichée le 22 septembre 2016.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 06 OCT 2016

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le jeudi
29 septembre, le Conseil municipal du Port s'est
réuni à la Mairie, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme
Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert
3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe,
Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal
Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury
7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe,
M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand
Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean
Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard
Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme
Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien, Mme
Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-
Laure Boyer, M. Daniel Vassinot, M. Henry
Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Paulette Lacpatia 1^{ère}
adjointe (par M. Olivier Hoarau), M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint (par Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe),
M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), M.
Jean-Hubert M'Simbona (par M. Jean-Bernard
Gaillac), Mme Catherine Gossard (par Mme Annick
Le Toullec 8^{ème} adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par
Mme Bibi-Fatima Anli), M. Brandon Incana (par M.
Alain Iafar), Mme Sabine Le Toullec (par M. Daniel
Vassinot), Mme Mémouna Patel (par M. Henry
Hippolyte), M. Patrick Jardinot (Mme Valérie
Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Wilfrid Cerveaux, Mme Mikaëla
Latra, M. Hary Auber, Mme Firose Gador,
M. Patrice Payet.

.....
.....

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

**MISE EN PLACE DE DEUX CAMPS D'ADOLESCENTS PAR L'ASSOCIATION
POUR LA JEUNESSE EN PLEIN AIR**

ATTRIBUTION DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté en séance du 29 septembre 2016 relatif à l'adoption de la mise en place de camps d'adolescents par l'Association Pour la Jeunesse en Plein Air (APJPA),

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la mise en place de deux camps d'adolescents pour les vacances d'octobre 2016,

Article 2: d'approuver l'attribution d'une subvention complémentaire en fonctionnement de 38 800 € à l'APJPA,

Article 3 : d'autoriser le Maire à solliciter la participation financière de la CAF sur cette action,

Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document correspondant.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE
MISE EN PLACE DE DEUX CAMPS D'ADOLESCENTS POUR LES
VACANCES D'OCTOBRE 2016 PAR L'ASSOCIATION POUR LA JEUNESSE
EN PLEIN AIR (APJPA)
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE**

Le présent rapport a pour objet d'attribuer une subvention complémentaire à l'Association Pour la Jeunesse en Plein Air (APJPA) dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la réalisation de deux camps d'adolescents en octobre 2016.

En séance du Conseil Municipal du 5 juillet dernier, il a été approuvé le versement de la somme 38 800 € à l'APJPA pour la réalisation de camps d'adolescents par l'APJPA pour les vacances de Juillet/Aout 2016 :

- du 27 juillet au 4 août 2016 au centre Jacques Tessier à la Saline Les Bains (30 jeunes portois) ;
- du 5 au 12 août 2016 au CREPS de Saint Denis (33 jeunes portois).

Au regard du bilan présenté par l'association et de l'engouement des adolescents portois, l'association sollicite la ville pour une subvention complémentaire, afin de proposer des camps d'adolescents pendant les vacances scolaires d'octobre :

- du 11 au 19 octobre 2016 au centre Jacques Tessier à la Saline Les Bains (30 jeunes portois) ;
- du 12 au 20 octobre 2016 à l'Auberge des Cratères à La Plaine des Cafres (30 jeunes portois).

Le budget prévisionnel du projet est le suivant :

Actions	Coût total du projet	Subvention communale	Participation des familles	Fonds propres APJPA
Mise en place de 2 camps d'adolescents pour les vacances d'octobre 2016	42 000 €	38 800 € (dont 28 199 € de participation de la CAF)	1 200 €	2 000 €

Ce projet étant mené dans le cadre de la CTG 2014-2020, la dépense de la collectivité sera compensée par une participation de la CAF. Pour deux camps d'adolescents, cette participation est estimée à 28 199 € qui seront versés sur le compte de la ville.

Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la mise en place de deux camps d'adolescents en octobre 2016 ;
- d'approuver l'attribution d'une subvention complémentaire en fonctionnement de 38 800 € à l'APJPA pour ce faire ;
- d'autoriser le Maire a sollicité la participation financière de la CAF sur cette action ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tout document correspondant.

**Affaire suivie par la Direction de l'Epanouissement Humain
Service Vie Associative et Animation**